

24 juin 2003

03.134
ad 03.014

Postulat du groupe radical

Pour une meilleure transparence en matière de promotion économique

Le rapport de la promotion économique (03.014) donne beaucoup d'informations sur la situation économique actuelle, sur les objectifs de soutien et les pistes à développer.

Mais toutes ces approches restent très globales. Elles ne sont que rarement chiffrées et quand c'est le cas, ce ne sont que des potentialités de développement et non une situation effective qui sont présentées.

Cela ne donne pas une bonne vision de l'évolution de la situation économique, ni de l'impact réel des moyens investis.

De ce fait, le groupe radical invite le Conseil d'Etat à étudier les possibilités de présenter annuellement un rapport sur la promotion économique où figureraient, notamment, les informations objectives suivantes:

- année de référence;
- montants investis à travers la promotion économique;
- nombre d'emplois nouveaux annoncés comme potentiels;
- nombre d'emplois réels au début de l'activité des entreprises;
- nombre d'emplois effectivement créés dans les entreprises considérées ci-devant, 2 ans et 5 ans après l'implantation des entreprises dans notre canton;
- variation générale des emplois dans le canton durant la même année.

Il est évident que cette liste n'est pas exhaustive. Le Conseil d'Etat peut la compléter afin de donner une image complète, correcte et utile pour les décisions futures, en ce qui concerne l'effort d'investissement en matière de promotion de l'économie et ses retombées effectives.

Un tel tableau devrait contenir constamment au moins cinq années "mobiles" pour avoir une base de données significative.

Signataires: Y. Morel, R. Debély, D. Cottier, M. Grossmann, J.-B. Wälti, W. Geiser, M. Schafroth, C. Schallenberger, S. Vogel, W. Haag, M.-L. Béguin, G. Pavillon, M. Desaulles-Bovay, F. Loeffel, J. Tschanz, F. Rutti, R. Tanner, B. Keller et R. Comte.

24 juin 2003

03.134
ad 03.014

Postulat du groupe radical

Pour une meilleure transparence en matière de promotion économique

Le rapport de la promotion économique (03.014) donne beaucoup d'informations sur la situation économique actuelle, sur les objectifs de soutien et les pistes à développer.

Mais toutes ces approches restent très globales. Elles ne sont que rarement chiffrées et quand c'est le cas, ce ne sont que des potentialités de développement et non une situation effective qui sont présentées.

Cela ne donne pas une bonne vision de l'évolution de la situation économique, ni de l'impact réel des moyens investis.

De ce fait, le groupe radical invite le Conseil d'Etat à étudier les possibilités de présenter annuellement dans le rapport de gestion du Département de l'économie publique les tableaux de bord de la promotion économique où figureraient, notamment, les informations objectives suivantes:

- année de référence;
- montants investis à travers la promotion économique;
- nombre d'emplois nouveaux annoncés comme potentiels;
- nombre d'emplois réels au début de l'activité des entreprises;
- nombre d'emplois effectivement créés dans les entreprises considérées ci-devant, 2 ans et 5 ans après l'implantation des entreprises dans notre canton;
- variation générale des emplois dans le canton durant la même année.

Il est évident que cette liste n'est pas exhaustive. Le Conseil d'Etat peut la compléter afin de donner une image complète, correcte et utile pour les décisions futures, en ce qui concerne l'effort d'investissement en matière de promotion de l'économie et ses retombées effectives.

Un tel tableau devrait contenir constamment au moins cinq années "mobiles" pour avoir une base de données significative.

Signataires: Y. Morel, R. Debély, D. Cottier, M. Grossmann, J.-B. Wälti, W. Geiser, M. Schafroth, C. Schallenberger, S. Vogel, W. Haag, M.-L. Béguin, G. Pavillon, M. Desaulles-Bovay, F. Loeffel, J. Tschanz, F. Rutti, R. Tanner, B. Keller et R. Comte.